

besoin de plaire, sentiment naturel à leur sexe, et qui relève le prix des autres vertus quand il est, comme ici, contenu dans les bornes de la décence.

Les ménages y sont très unis, et l'on n'y connaît point cette classe de femmes désignées à Paris par un nom qui leur convient moins qu'à toute autre; dont les pièges, sans cesse tendus à la jeunesse et à l'opulence, cachent les plus odieuses manœuvres; qui n'existent que par l'artifice, ne vivent que par le crime, et dont la corruption est portée au degré où elle cesse d'être dangereuse par l'excès même de son audace. S'il en est ici quelques-unes, elles rendent hommage aux mœurs, soit en se cachant sous le voile de la plus profonde obscurité, soit en tâchant de se faire prendre pour les épouses de ceux dont elles ne sont que les concubines. Ces efforts ne vous semblent-ils pas une victoire de la vertu sur le vice?

Le luxe a fait ici, comme ailleurs, de très grands progrès. Mais c'est plutôt un luxe de commodité que d'ostentation. Je connais des villes où la table est sacrifiée à la parure; où, pour me servir d'une de vos expressions heureuses et pittoresques, *l'on jeûne pour avoir du galon*. A Lyon, chacun est vêtu avec beaucoup d'élégance; les classes même les moins opulentes de la société s'annoncent par un extérieur très séduisant, et ce coup d'œil plaît à l'étranger dont les yeux ne se reposent que sur d'agréables objets. Mais l'éclat de la garde-robe ne nuit point ici à la solidité de la cuisine. Les tables y sont servies avec abondance et délicatesse (1): les maîtres

(1) On raconte que Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris* (d'autres disent M. Grimod de la Reynière), étant à Lyon depuis quelque temps, et parlant des diners auxquels il avait été invité, dit j'en suis à mon trente-troisième brochet. Il faut connaître les usages de notre ville pour comprendre ce mot vraiment caractéristique, il faut savoir que dans tous les grands repas qu'on y donne, on est sûr de voir figurer, comme plat principal, un brochet du Rhône.

*Mélanges biographiques et littéraires*, par M. Bregnot du Lut, p. 129.